



COLLABORATION DANS LES CENTRES DE COMPETENCES DU VSA

La condition préalable à la participation aux CC du VSA est l'adhésion au VSA, soit en tant que membre individuel, libre ou honoraire, soit en tant qu'employé d'un membre collectif du VSA.

Je désire collaborer avec les Centres de Compétences suivants (veuillez cocher ce qui convient) :

Epuración des eaux

Eaux urbaines

Installations d'évacuation des eaux

Industrie et artisanat

Nom :

Prénom :

Nom du bureau, société, office, etc. :

Rue :

n° :

Tél. 1 :

CP :

Lieu :

Tél. 2 :

E-Mail :

Indications supplémentaires (facultatif)

fonction :

Formation / connaissances particuliers / compétences professionnelles :

Connaissance linguistique :

Vos suggestions et souhaits :

Lieu, Date :